

Annick GIRARDIN
Député
Conseiller Territorial
de la Collectivité
Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Tél. 05 08 55 99 19
Fax 05 08 41 97 97

Mme Monique WALSH
Présidente de la CACIM

SAINT-PIERRE

Paris le 5 Juillet 2007

OBJET : Mise à jour du statut de la CACIM

Madame la Présidente,

Lors de notre rencontre du 20 juin 2007, vous m'avez alerté sur la situation de blocage des projets d'ordonnance et de décret nécessaires à la mise à jour du statut de l'assemblée consulaire.

J'ai donc pris contact avec les services responsables de ce dossier au Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, ainsi qu'à la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales, du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

L'ordonnance et le décret tant attendus sont aujourd'hui débloqués. L'ordonnance est à la signature au moment où je vous écris. J'ai eu la garantie qu'ils seront publiés avant la fin 2007.

Cette publication se traduira par une extension immédiate des compétences de la chambre consulaire à l'agriculture et alignera le régime électoral de la future CACIMA sur le droit commun. Dans ces conditions, il est inévitable que les élections partielles de cette année se déroulent selon les conditions du statut actuel.

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleures salutations.



Annick GIRARDIN